



Parc des Sports Charles Ehrmann  
155 boulevard du Mercantour  
06200 NICE  
Tél. : 04 93 71 86 05  
contact@athle06.org  
www.athle06.fr



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 mars 2024

Sophia-Antipolis, SKEMA Business School

Les convocations ont été envoyées par courriel à tous les clubs d'athlétisme des Alpes-Maritimes affiliés à la Fédération Française d'Athlétisme, dans le respect des dispositions statutaires d'ATHLE06.

**Clubs présents ou représentés** (26 clubs sur 29, soit 89,7% des associations représentées, correspondant à 98,7% en nombre de voix) : AC Cannes, AC Valbonne, ASD Mentonnais, AS Monaco, ASPTT Nice Côte d'Azur, Athletic Philippidès Club de Bar-sur-Loup, Azur Sport Organisation, Biot Athlétique Club, Cavigal Nice Sports, Courir à Peillon, Courir en Pays de Grasse, Espérance Antibes, Foulées Roquebrunoises, Grasse Athletic Club, Gym Dante Athlé Santé 06, Longo Trail, Mandelieu-La-Napoule AC, Menton Marathon A, Nice Côte d'Azur Athlétisme, Nice Métropole Athlétisme, Stade Laurentin Athlétisme, Sow Sport Grandir s'Épanouir, Tournettes Esprit Trail, US Cagnes, Vence Course à Pied et Vésubie Trail Club.

**Clubs absents, non-représentés** (3 clubs sur 29, soit 10,3% des associations représentées, correspondant à 1,3% en nombre de voix) : Athlé Sport Performance 06, Blausasc Trail et New Dream Côte d'Azur.

**Invités présents** (2) : Françoise LEMALLE (expert-comptable) et Philippe MANASSERO (Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes des Alpes-Maritimes).

**Membres du Comité Directeur présents** (13) : Jacky CHARPENTIER, Franck CHEVRIER (Secrétaire Général), Ivan COSTE-MANIÈRE (Président), Sylvie DOULUT, Pierre FELT, André FERRETTI, Valérie GOURAISSA, Denis MANASSERO, Martine RALLO, Serge RALLO (Trésorier), Yves SERRA, Catherine STRUGEON-KUOPALLA (Trésorière adjointe) et Julien WALTZER.

**Membres du Comité Directeur excusés** (5) : Martial AUDOT, Margot CHEVRIER, Laurence DELAIRE-COSTE, Sébastien FRANCK (Secrétaire adjoint) et Corinne ROUSSEAUX.

**Le quorum en nombre de clubs (89,7%) et en nombre de voix (98,7%) est atteint.**

Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 mars 2024 à 10h00.

## 1. Approbation des nouveaux statuts

La Fédération Française d'Athlétisme impose à ses Comités Départementaux d'adopter de nouveaux statuts. L'ensemble de ces dispositions statutaires a été validé par la Commission nationale des statuts et des règlements le 31 janvier 2024 et a été approuvé par les représentants des clubs lors de cette Assemblée Générale extraordinaire du samedi 16 mars 2024 afin d'entrer en vigueur.

Les modifications notables des statuts sont : le scrutin de liste pour l'élection du Comité Directeur dont la prochaine se déroulera à l'automne 2024, la limitation du nombre de mandat du Président à trois et la Commission running qui disposera du même cadre statutaire que les autres Commissions Départementales.

***Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité par les clubs.***

*Détails du résultat du vote : sur 26 clubs représentés, 26 clubs pour, 0 club contre, 0 abstention.*

## 2. Approbation des modifications apportées au règlement intérieur suite à l'adoption des nouveaux statuts

Afin que le règlement intérieur soit en phase avec les nouveaux statuts adoptés, un texte actualisé a été approuvé par les représentants des clubs maralpins.

***Le règlement intérieur actualisé est approuvé à l'unanimité par les clubs.***

*Détails du résultat du vote : sur 26 clubs représentés, 26 clubs pour, 0 club contre, 0 abstention.*

Fin de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 mars 2024 à 10h30.

Ivan COSTE-MANIÈRE  
Président

Franck CHEVRIER  
Secrétaire Général